



# Dessiner ensemble le visage métropolitain

## Une concertation publique tout au long de l'élaboration du PLU

Après la concertation menée en 2019 durant la phase de diagnostic (réunions publiques, conférence, exposition, etc.), **Clermont Auvergne Métropole vous associe à une nouvelle phase de concertation.** La concertation permet à tous de s'informer et de contribuer au projet de PLU.

**Ce projet, c'est le vôtre, exprimez-vous !**

## Comment participer ?

- **se connecter** sur [plu.clermontmetropole.eu](http://plu.clermontmetropole.eu) et participer aux différentes activités proposées
- **écrire par courrier à :**  
Clermont Auvergne Métropole  
64/66 avenue de l'Union Soviétique BP-231  
63 007 Clermont-Ferrand
- **exprimer votre avis et vos propositions** dans les registres déposés au siège de la Métropole et dans les mairies de chaque commune
- **envoyer un mail** à l'adresse : [plui@clermontmetropole.eu](mailto:plui@clermontmetropole.eu)



## Les temps forts de la concertation du PADD

- **Un « Village numérique du PLU » :** naviguez d'un barnum virtuel à l'autre, découvrez des interviews, des micros-trottoirs et des espaces de contribution variés.
- **Une « Tournée du PLU » :** allez à la rencontre de l'équipe sur les marchés et posez toutes vos questions.
- Participez aux **trois réunions publiques** organisées dans différentes communes ou en visioconférence.

Retrouvez toutes les informations  
[plu.clermontmetropole.eu](http://plu.clermontmetropole.eu)